



ASSOCIATIONS DEMANDE DE SUBVENTION 2023

A REMETTRE AU PLUS TARD LE 31/03/2023

1 Identification de l'association

Nom :

Sigle de l'association :

N° d'immatriculation :

N° de SIRET :

Représentée par (Nom-Prénom) :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

2 Présentation de l'association

Nombre d'adhérents :

Commune	Hors commune

Montant de la cotisation des membres :

L'activité est-elle payante :

3 Objet de la demande :

Montant sollicité pour 2023 :

Montant obtenu en 2022 :

Actions réalisées et projets pour l'année

Compte rendu d'activité 2022

Projets d'actions pour l'année 2023

4 Récapitulatif de l'année écoulée

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation¹	
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ère page	
61 – Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional(aux)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou	
Services bancaires, autres			
63 – impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE²			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

¹ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

² Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice

A chaque demande de subvention :

- Copie des statuts (en cas de modification ou nouvelle association)
- Le bilan et le compte d'exploitation de l'année N-1
- Le rapport d'activité de l'année N-1
- Une prévision des comptes de l'année de la demande
- Un relevé d'identité bancaire.

Je soussigné(e), (nom, prénom)

représentant de l'association

Déclare :

- Demander une subvention de fonctionnement à la Commune au titre de l'année en cours.
- Que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;
- Que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB si première demande ou changement de compte bancaire).

Signature